

arrondis et entiers, blanches, les supérieures noirâtres au sommet et marquées de deux ou trois gros points noirs; le dessus des inférieures d'un jaune pâle et nébuleux.

La chenille est d'un vert bleuâtre, finement velue, rayée de jaune et parsemée de points noirs. On la trouve pendant tout l'été sur les différentes espèces de plantes du genre des choux.

La nymphe d'un vert jaunâtre avec des points noirs à la forme générale de toutes celles des papillons diurnes. On la rencontre suspendue aux murailles, aux arbres qui se trouvent dans le voisinage des lieux où la chenille a vécu.

La *piéride de la rave* est un peu plus petite que la *piéride du chou* à laquelle elle ressemble, du reste, beaucoup; ses ailes supérieures ont moins de noirs au sommet et pas de taches au bord interne. La chenille est semblable à celle de la précédente et vit des mêmes plantes; sa chrysalide (nymphe) est d'un gris cendré avec des points noirs.

La *piéride du navet* a les ailes blanches, légèrement cendrées à la base; les supérieures sont marquées chez les femelles, de deux taches noires et d'une raie terminale de même couleur; chez les mâles, elles sont quelquefois entièrement blanches, quelquefois marquées d'une seule tache noire. Les quatre ailes sont veinées de verdâtre en dessous. La chenille est toute verte et couverte de poils courts. Elle se montre en été sur les mêmes plantes que les deux autres. La chrysalide est d'un gris verdâtre pointillé de noir.

Ces différents déprédateurs de nos plantes potagères, ont heureusement d'actifs ennemis naturels qui s'opposent à leur trop grande multiplication. Nous disons heureusement, car on ne connaît aucun moyen efficace à employer contre eux. Ces ennemis appartiennent à la classe des *ichneumon*.

Ces derniers insectes sont assez rares dans nos localités, aussi les piérides se sont-elles multipliées, au point qu'on sera peut-être obligé d'abandonner entièrement la culture des choux.

*Noctuelle du chou.* — Le même savant continue: La noctuelle du chou est un papillon de nuit de près de 1½ pouce d'envergure, à ailes supérieures brunes parcourues transversalement par des lignes ondulées, noirâtres et blanches, marquées d'une tache ovale, blanchâtre vers le milieu, à ailes inférieures d'un brun sans tache et s'éclaircissant vers la base.

La chenille de cette noctuelle est d'un gris jaunâtre, marbré de brun ou d'un vert foncé marbré de noir, ornée de cinq raies longitudinales, dont trois d'une teinte pâle, sur le dos, les deux autres blanchâtres placées latéralement.

Elle est fort commune dans les potagers sur les différentes espèces de choux, et notamment sur le *chou pommé blanc*. Elle commence par attaquer les feuilles extérieures, puis quand elle a acquis toute sa taille, c'est-à-dire après sa dernière mue, elle pénètre au cœur de la plante où elle mange avidement et y commet beaucoup de dégâts sans que rien paraisse à l'extérieur.

C'est vers la fin de l'été que la chenille a pris presque tout son développement et cesse d'être accessible en pénétrant dans l'intérieur du chou.

Il faut donc la détruire avant cette époque, et l'échenillage est le procédé le plus simple et la plus efficace pour s'en débarrasser.

A la fin de septembre, les chenilles quittent la plante, s'enfoncent à une petite profondeur en terre pour s'y métamorphoser en chrysalides. C'est sous cette forme qu'elles passent l'hiver.

La noctuelle du chou est quelquefois un fléau pour d'autres cultures, la betterave par exemple.

*Ver gris.* — Le ver gris ou ver court est la larve de l'*agrostis segetum*, qui coupe au collet les choux nouvellement plantés.

On s'aperçoit souvent que les choux après la transplantation languissent et après quelques jours meurent; si on fouille à la racine on trouvera presque toujours le ver gris.

Le tort que fait ce ver est d'autant plus considérable qu'on ne s'aperçoit de sa présence que lorsque la plante est déjà flétrie, et que le seul moyen de le détruire que l'on possède est de le déterrer et l'écraser.

Mais on doit remarquer que cet insecte n'attaque que les plantes qui souffrent, soit par la présence d'autres ennemis, soit par le fait d'une transplantation récente faite en de mauvaises conditions.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

Peu d'événements à sensation ont eu lieu depuis notre dernière Revue.

Sa Grandeur, Mgr. de Montréal, partira prochainement pour Rome; Elle se propose d'y rester pendant toute la durée du prochain Concile œcuménique. En son absence, M. le grand-vicaire Truteau sera l'Administrateur du diocèse, et Mgr. Pinsonnault, ancien évêque de Sandwich, fera les ordinations et donnera la Confirmation.

D'après une proclamation du Président Johnson, tous les condamnés politiques, et notamment Jefferson Davis, sont amnistiés. M. Johnson, n'eût-il fait que cette bonne action, vivra dans le souvenir du peuple des Etats-Unis.

Le 10 avril prochain, Sa Sainteté Pie IX célébrera le cinquantième anniversaire de son ordination comme prêtre. Que nos prières et nos vœux ne cessent de s'élever vers le Ciel pour demander à Dieu de nous conserver un si saint Pontife, et de lui donner pleine victoire sur les ennemis qui abreuvent son cœur d'amertume.

M. le Rédacteur du *Courrier de St. Hyacinthe* n'a pas trouvé exacte la critique que nous avons faite, dans notre numéro du 24 décembre dernier, de l'analyse de la *Lettre de Mgr. Dupanloup sur le Concile* par M. Oscar Dunn. Il trouve encore un autre grave défaut à notre critique: elle n'est pas charitable, paraît-il, et peut faire tort à M. Dunn dans l'opinion publique.

Réglons d'abord la question de charité. Dans l'article, qui a si fortement ému M. du *Courrier de St. Hyacinthe*, nous n'avons nullement attaqué la personne de M. Dunn, mais les seules erreurs qu'a commises ce Monsieur dans un écrit public. Nous avons usé d'un droit que M. du *Courrier*, si scrupuleux qu'il paraisse être, prétend bien exercer à notre égard.

Il faut savoir distinguer entre les personnes, objet de la charité, et les écrits, objet de la critique. On peut et l'on doit avoir beaucoup de charité pour les personnes, et, malgré cela, combattre très-énergiquement leurs opinions. M. du *Courrier de St. Hyacinthe* ne semble pas avoir des idées fort nettes là-dessus. Nous avons si peu attaqué la personne de M. Dunn que nous avons même dit, dans l'article incriminé, que ses intentions pouvaient être excellentes. De plus, nous avons critiqué l'écrit de M. Dunn, non pas parce qu'il était de lui, mais parce qu'il renfermait des erreurs, voire même une hérésie. Nous ne poussons pas des cris de boutique, que ce soit entendu. L'écrit, par nous critiqué, eût-il été le fait d'un Chinois, que nous n'aurions rien à changer, rien à modifier.

M. du *Courrier de St. Hyacinthe* nous dit que M. Dunn est un intéressant jeune homme, qu'il a d'excellentes intentions, etc. Nous le croyons sur parole; c'est parfait sur ce point; mais, en définitive, qu'est-ce que cela fait à l'affaire qui nous occupe aujourd'hui? Nous ne jugeons pas les intentions; nous les pensons excellentes. Mais si les intentions disculpent un écrivain, rendent-elles ses écrits innocents? Il serait infiniment déraisonnable de le soutenir. Et puis, parce que M. Dunn est intéressant,